



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3841

Approbation d'une convention d'occupation à titre gratuit d'un local du domaine privé de la Ville de Lyon à l'association Cuivres Diffusion, 25 rue Roger Radisson à Lyon 5e – EI 05055

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3841 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE GRATUIT D'UN LOCAL DU DOMAINE PRIVE DE LA VILLE DE LYON A L'ASSOCIATION CUIVRES DIFFUSION, 25 RUE ROGER RADISSON A LYON 5E – EI 05055 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire de locaux relevant de son domaine privé, sis 25, rue Roger Radisson à Lyon 5^e. Une partie de ces locaux est mise à disposition à titre gratuit de l'association Cuivres Diffusion dans le cadre d'une convention arrivée à échéance.

L'association Cuivres Diffusion est gestionnaire de l'ensemble Odyssée, ensemble contemporain composé de quatre cuivres et un percussionniste.

L'ensemble créé des ponts entre les musiques savantes et les musiques populaires en élaborant des spectacles musicaux accessibles à tous.

Le théâtre instrumental développé par l'ensemble définit la musique comme élément central de l'œuvre scénique. La musique est ainsi théâtralisée et spatialisée grâce à la mise en scène des musiciens et de leurs instruments.

Chaque création s'inscrit dans un projet artistique général et se fait de manière diversifiée tant dans la forme que dans le fond (géométrie variable, spectacle avec les enfants, projet grand public...).

Les musiciens interprètes du début sont désormais compositeurs, producteurs et concepteurs de leurs propres spectacles.

L'approche pédagogique d'Odyssée s'apparente à l'apprentissage de la parole. La compagnie a mis au point un mode d'initiation musicale fondé sur l'imitation et l'improvisation qui ne nécessite pas de connaissances des codes et techniques instrumentales.

Odyssée compte également à son actif vingt spectacles, huit créations mondiales d'œuvres musicales, cinq disques, dont un salué de cinq diapasons et des dizaines de projets d'actions culturelles.

Devant l'intérêt du travail de cette association, soutenue par l'Etat, la Région Rhône-Alpes et la Ville de Lyon, et afin de leur permettre de poursuivre leur mission dans de bonnes conditions, la Ville de Lyon souhaite renouveler la convention de mise à disposition de ces locaux, dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit d'une durée de 4 années.

Pour votre information, la valeur locative annuelle est estimée à 6 490 euros, les dépenses liées aux fluides étant à la charge de l'association.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1- La convention d'occupation à titre gratuit susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Cuivres Diffusion, concernant la mise à disposition des locaux sis 25 rue Radisson à Lyon 5^e, pour une durée de 4 années à compter de sa signature par la Ville de Lyon, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe délégué,

Nicole GAY